

ORDONNANCE DE REFUS D'INFORMER

N° du Parquet : 064309/94
N° Instruction : 7/94/19
Procédure Correctionnelle

Nous, Amédée BAUDOIN, Juge d'Instruction au Tribunal de Grande Instance de Toulouse,

Vu l'information concernant :
- **Société PALLADIUM FINANCES,**

- **Société de Bourse FERRI S.A.**
6 Place du Président Wilson
31000 TOULOUSE

Mis en examen du chef de :

Partie Civile :
Monsieur Andre LABORIE

Vu le réquisitoire introductif de Monsieur le Procureur de la République, en date du 16 Février 1994.

Vu l'article 86 du Code de Procédure Pénale.

Attendu que la partie-civile n'articule au soutien de sa plainte aucun fait susceptible de recevoir une qualification pénale.

PAR CES MOTIFS

DISONS n'y avoir lieu à informer sur les faits dénoncés dans la plainte avec constitution de partie-civile de Monsieur André LABORIE.

Fait en notre cabinet, le 22 mars 1994
Le Juge d'Instruction,

Amédée BAUDOIN



Copie de la présente ordonnance a été portée à la connaissance de la partie-civile par lettre recommandée le 23 mars 1994
Le Greffier,

AE